

SITUATION ANNUELLE DE STRATEGIE ACTIONS SICAV ARRETEE AU 31/12/2009**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV », tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 14 903 668 DT, un actif net de 14 527 274 DT pour 7 685 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 890,341 DT.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I- Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que de l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement, et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers de la société « STRATEGIE ACTIONS SICAV » arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport, sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société et que le résultat de ses opérations et les variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date sont conformes aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2009 à raison de 80,22% dans des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

II- Vérification et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Nous n'avons pas d'observations à fournir sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

3- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

**Le Commissaire aux Comptes
Mourad FRADI**

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILANS COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 & 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 163 435	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		793 850	469 080
Titres OPCVM			410 870
	3.1	11 957 285	6 595 662
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	1 096 963	1 993 993
Disponibilités	3.3	1 849 420	1 880 132
		2 946 383	3 874 125
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		14 903 668	10 469 787
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	371 771	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 623	2 984
TOTAL PASSIF		376 394	164 018
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	14 525 855	10 243 625
Sommes distribuables	3.7	1 419	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 419	62 144
ACTIF NET		14 527 274	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 903 668	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE RESULTATS
COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 & 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		400 177	286 610
Dividendes	4.1	353 511	255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	46 666	31 112
Revenus des autres valeurs			
Revenus des placements monétaires	4.3	82 938	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		483 115	363 693
Charges de gestion des placements	4.4	<473 615>	<284 312>
Revenu net des placements		9 500	79 381
Autres produits			
Autres charges	4.5	<21 640>	<20 880>
Résultat d'exploitation		<12 140>	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		13 559	3 643
Sommes distribuables de la période		1 419	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<13 559>	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		2 156 849	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		1 193 513	2 185 617
Frais de négociation		<69 987>	<80 377>
Résultat net de la période		3 268 235	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009 & 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		3 268 235	1 871 907
Résultat d'exploitation		<12 140>	58 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 156 849	<291 834>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		1 193 513	2 185 617
Frais de négociation		<69 987>	<80 377>
Distributions de dividendes		<59 092>	<160 056>
Transactions sur le capital		1 012 362	<1 931 734>
Souscriptions		2 568 380	4 317 426
Capital		2 176 574	3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		368 728	707 217
Régularisation des sommes distribuables		23 078	21 052
Rachats		<1 556 018>	<6 249 160>
Capital		<1 430 075>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<119 130>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables		<12 571>	<39 624>
Droit de sortie		5 758	31 423
Variation de l'actif net		4 221 505	<219 883>
Actif net			
En début de période		10 305 769	10 525 652
En fin de période		14 527 274	10 305 769
Nombre d'actions			
En début de période		7 163	8 634
En fin de période		7 685	7 163
Valeur liquidative		1 890,341	1 438,750
Taux de rendement		31,99%	19,75%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				
1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote				
ADWYA	3 272	26 993	27 503	0,18%
AMEN BANK	10 000	381 230	524 196	3,52%
AMEN BANK DA 2009	10 834	33 479	45 178	0,30%
AMEN BANK NS 2009	834	31 673	41 742	0,28%
ARTES	3 828	45 331	46 256	0,31%
ASSAD	60 600	611 148	755 009	5,07%
ASTREE	1 290	30 737	82 560	0,55%
ATL	37 200	144 031	197 878	1,33%
ATTIJARI BANK	23 650	410 917	507 742	3,41%
ATTIJARI BANK NS 09	6 448	122 254	138 432	0,93%
ATTIJARI LEASING	8 616	143 934	204 285	1,37%
BH	2 452	64 173	67 587	0,45%
BNA	22 990	229 225	261 812	1,76%
BNA NS 2009	28 618	159 059	232 378	1,56%
BT	1 600	141 280	155 120	1,04%
CIL	15 500	370 202	441 166	2,96%
ELECTROSTAR	40 555	414 843	310 262	2,08%
ESSOUKNA	54 000	244 383	290 682	1,95%
I.C.F	2 920	161 098	141 386	0,95%
LES CIMENTS DE BIZERTE	22 738	258 667	188 837	1,27%
MAGASIN GENERAL	1 420	122 489	183 180	1,23%
S.N.M.V.T	2 650	379 384	616 353	4,14%
SIMPAR	13 000	353 646	486 169	3,26%
SITS	137 600	476 687	492 718	3,31%
SOMOCER	126 000	274 614	235 192	1,58%
SOPAT	40 400	469 827	870 337	5,84%
SOPAT DA 2008	8	4	0	0,00%
SOTETEL	14 100	196 120	216 209	1,45%
SOTRAPIL	6 500	65 596	69 267	0,46%
SOTUVER	3 533	154 946	347 054	2,33%
STAR	6 080	783 862	876 680	5,88%
STB	17 200	212 154	247 745	1,66%
TL DA 2009	8	3	4	0,00%
TL DA 2009-2	25 260	8 031	9 094	0,06%
TL NS 2009	11 260	239 198	269 564	1,81%

TPR	21 087	113 181	118 110	0,79%
TUNIVEST-SICAR	20 000	236 905	232 628	1,56%
TUNISAIR	42 664	104 162	106 041	0,71%
TUNISIE LEASING	14 000	306 940	351 876	2,36%
UBCI	9 700	501 924	504 400	3,38%
UIB	14 790	255 822	270 803	1,82%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 280 152	11 163 435	74,90%

B- Obligations et valeurs assimilés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
Obligations de sociétés				
AIL 2009/1	1 500	150 000	156 667	1,05%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 142	1,35%
STB 2008/2	1 000	100 000	104 516	0,70%
TL 2009/1	2 000	200 000	208 690	1,40%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	120 000	122 835	0,82%
Total Obligations de sociétés		770 000	793 850	5,32%
Total obligations et valeurs assimilées		770 000	793 850	5,32%
Total		10 050 152	11 957 285	80,22%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions	16 220 479
Obligations	550 000
	16 770 479

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2009 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Actions	12 929 343	-	14 114 147	1 184 804
Titres des OPCVM	411 045	-	414 828	3 783
Obligation	240 375	7 722	253 023	4 926
	13 580 763	7 722	14 781 998	1 193 513

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 20/01/2010	500 000	498 828	498 886	3,35%
Total billets de trésorerie	500 000	498 828	498 886	3,35%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	98 405	0,66%
Total billets de trésorerie	100 000	95 202	98 405	0,66%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Certificat de dépôt				
AMEN BANK au 09/01/2010	500 000	499 590	499 672	3,35%
Total certificat de dépôt	500 000	499 590	499 672	3,35%
Total	1 100 000	1 093 620	1 096 963	7,36%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Ventes de titres à encaisser	1 024 123	144 012
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	788 000	1 645 000
Amen Bank Pasteur	30 319	210 379
Intérêt courus sur dépôt à vue	8 723	13 471
Achats de titres à régler	-	< 130 036 >
Retenue à la source/dépôt à vue	< 1 745 >	< 2 694 >
	<u>1 849 420</u>	<u>1 880 132</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance à payer	307 020	121 283
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	62 641	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	2 110	1 771
	<u>371 771</u>	<u>161 034</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 117	2 075
Redevance CMF	1 237	909
Retenue à la source à payer	269	-
	<u>4 623</u>	<u>2 984</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titre	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	2 176 574
Nombre de titres	1 522
Nombre d'actionnaires entrants	42
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	1 430 075
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires sortants	21
Autres mouvements	
Frais de négociation	< 69 987 >
Différences d'estimation (+/-)	2 156 849
Plus ou moins-value réalisée	1 193 513
Droit de sortie	5 758
Régularisations	249 598
Capital au 31 décembre 2009	14 525 855
Nombre de titres	7 685
Nombre d'actionnaires	135
Taux de rendement	31,99% (i)

(i) Le calcul du taux de rendement à été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2009 de 8,676 DT par action.

3.7 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Résultat d'exploitation	<12 140 >	58 501
Régularisations du résultat d'exploitation	13 559	3 643
	<u>1 419</u>	<u>62 144</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dividende STAR	131 973	-
Dividende SIMPAR	23 700	18 678
Dividende AMEN BANK	21 909	-
Dividende ASSAD	21 000	30 975
Dividende S.N.V.M.T	16 240	23 033
Dividende SITS	14 880	-
Dividende ELECTROSTAR	13 526	18 930
Dividende TUNISIE LEASING	12 863	25 033
Dividende ESSOUKNA	10 840	-
Dividende I.C.F	10 115	16 415
Dividende BT	9 420	14 500
Dividende ATL	9 222	-
Dividende SOPAT	6 750	-
Dividende STB	5 680	7 584
Dividende POULINA G H	5 650	-
Dividende SOMOCER	5 350	-
Dividende BH	4 920	7 346
Dividende ARTES	4 200	43 085
Dividende SOTUVER	3 760	-
Dividende BNA	3 700	480
Dividende TPR	3 000	-
Dividende SOTRAPIL	2 490	-
Dividende SPDIT-SICAF	2 411	8 508
Dividende SIMPAR NG 2008	1 968	-
Dividende ADWYA	1 749	-
Dividende ATB	1 660	-
Dividende TUNISAIR	1 558	725
Dividende ASTREE	1 250	1 330
Dividende SFBT	990	11 040
Dividende ASTREE NG 2008	665	-
Dividende TUNISAIR NG 2008	72	-
Dividende TUNINVEST-SICAR	-	14 742
Dividende SUD OBLIG SICAV	-	8 906
Dividende BH NS 2007	-	1 815
Dividende SIAME	-	1 760
Dividende BH NG 2007	-	300
Dividende BIAT NS 2006	-	260
Dividende BTE (ADP)	-	53
	<u>353 511</u>	<u>255 498</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 46 666 DT correspond aux intérêts sur les obligations au 31 décembre 2009.

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts sur dépôt à vue	19 679	29 652
Intérêts sur billet	54 621	29 116
Intérêts sur BTC	3 204	-
Intérêts sur certificat	4 247	16 485
Autres revenus	1 187	1 830
	<u>82 938</u>	<u>77 083</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance	307 020	121 283
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	159 608	156 129
Rémunération du dépositaire	6 987	6 900
	<u>473 615</u>	<u>284 312</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	11 843	11 694
Honoraires du commissaire aux comptes	9 496	8 800
Autres frais	301	386
	<u>21 640</u>	<u>20 880</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Revenus des placements	62,865	50,774	46,076
Charges de gestion des placements	<61,628 >	<39,692 >	<19,724 >
Revenus net des placements	1,237	11,082	26,352
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<2,816 >	<2,915 >	<2,289 >
Résultat d'exploitation (1)	<1,579 >	8,167	24,063
Régularisation du résultat d'exploitation	1,764	0,509	<2,952 >
Sommes distribuables de l'exercice	0,185	8,676	21,111
Variation des plus (ou moins) values potentielles	280,657	<40,742 >	<25,333 >
Frais de négociation	<9,107 >	<11,221 >	<7,878 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	155,304	305,126	97,327
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	426,854	253,163	64,116
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	425,275	261,330	88,179
Droit de sortie	0,749	4,387	2,500
Résultat non distribuable de l'exercice	427,603	257,550	66,616
Régularisation du résultat non distribuable	32,479	<25,459 >	7,065
Sommes non distribuables de l'exercice	460,082	232,091	73,681
Distribution de dividende	<8,676 >	<21,110 >	<14,421 >

Valeur liquidative	1 890,341	1 438,750	1 219,093
<u>Ratios de gestion des placements</u>			
Charges de gestion des placements / actif net	3,26%	2,76%	1,62%
Autres charges / actif net	0,15%	0,20%	0,19%
Résultat distribuable / actif net	0,01%	0,60%	1,73%

5.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.